

L'ADMISSION AU CONSERVATOIRE SE FAIT SUR AUDITION ET EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES À CHAQUE ANNÉE.

Pour être admissible, un.e candidat.e doit :

- ✓ Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC), ou l'équivalent
- ✓ Réussir le processus d'admission – voir les exigences pour la préparation aux auditions

Pour les candidat.e.s ne détenant pas de diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent : être âgé.e d'au moins 21 ans au 1er septembre prochain.



Pour plus de détails et pour connaître le grille de cheminement disponible, consulter la section **Trouve ton programme**

Le programme offert au Conservatoire s'adresse à des étudiant.e.s qui souhaitent progresser dans leur spécialité et entreprendre des études pour devenir des interprètes de haut niveau.

Une convocation officielle sera transmise aux candidat.e.s au début mars, incluant la date et la plage exactes prévues.

Mars PREMIÈRE (1^e) AUDITION

Devant un comité formé de trois (3) membres du corps professoral :

- Une première scène au choix du/de la candidat.e est présentée suivie, à la demande du comité, de la deuxième scène, en totalité ou en partie.

- ✓ Les candidat.e.s ayant reçus au moins **deux votes favorables sur trois** seront déclaré.e.s **Admissibles** et seront convoqué.e.s à la deuxième audition.

Les candidat.e.s déclaré.e.s Non-admissibles seront retiré.e.s du processus d'admission et pourront à nouveau déposer une demande d'admission lors des concours ultérieurs.

Une convocation officielle sera transmise aux candidat.e.s à la fin mars, incluant la date et la plage exactes prévues.

Avril DEUXIÈME (2^e) AUDITION

Devant le corps professoral :

- Les deux mêmes scènes que celles de la première audition seront présentées
- ✓ Les candidat.e.s ayant obtenus **les meilleures notes**, soit environ une trentaine, seront déclaré.e.s **Admissibles** et seront invité.e.s à participer au stage et à l'audition finale.

Les candidat.e.s déclaré.e.s Non-admissibles seront retiré.e.s du processus d'admission et pourront à nouveau déposer une demande d'admission lors des concours ultérieurs.

Tous les détails concernant cette dernière étape seront transmis aux stagiaires à la mi-avril.

Mai STAGE et AUDITION FINALE

Durant deux jours se dérouleront des activités et des ateliers de travail avec les autres stagiaires et le corps professoral

À la dernière journée, une des scènes préparées sera présentée devant l'ensemble du corps professoral.

Une courte discussion aura lieu également.

- ✓ Les candidat.e.s ayant obtenus les meilleures notes, pour un maximum de 12, seront **Admis.e.s** et invité.e.s à s'inscrire officiellement afin d'intégrer le programme et ce, au plus tard le 15 juin.

Une courte liste d'attente sera prévue, afin d'assurer la présence d'au moins 10 étudiant.e.s en cas de désistement.

Les candidat.e.s déclaré.e.s Non-admissibles seront retiré.e.s du processus d'admission et pourront à nouveau déposer une demande d'admission lors des concours ultérieurs.

Qu'est-ce que le diplôme en art dramatique ?

Formation à temps plein de niveau premier (1^{er}) cycle universitaire

La formation en **Jeu** se divise sur trois (3) années :

PREMIÈRE ANNÉE *L'identification*

L'enseignement donné en première année concourt à renforcer l'identité de l'étudiant.e et à augmenter sa disponibilité physique, intellectuelle et émotionnelle et l'amène à libérer et canaliser sa créativité.

DEUXIÈME ANNÉE *La présentation*

Au cours de la deuxième année, l'étudiant.e apprend à **construire** le personnage, à **donner forme** à l'acte dramatique. Les cours pratiques et théoriques visent l'**appropriation** et la **maîtrise** des moyens d'expression.  Un stage en France est également prévu durant l'été.

TROISIÈME ANNÉE *La représentation*

En plus des cours de jeu cinéma et de dramaturgie, l'année terminale est consacrée à la présentation devant public de **trois productions théâtrales**. Chaque production est encadrée par des créateurs.trice.s professionnel.le.s invité.e.s. En parallèle, les étudiant.e.s préparent des **auditions** pour le théâtre, la télévision et le cinéma et reçoivent une **initiation en doublage** et une **introduction à la vie professionnelle**.

 Un stage à New York est également prévu au printemps.

Quel est l'horaire type d'un étudiant?

Les cours se déroulent habituellement du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h. Des répétitions et autres activités pédagogiques peuvent également être prévues en soirée ou les fins de semaine

Les exigences du Conservatoire en matière d'assiduité, de ponctualité et d'absences s'inspirent directement des pratiques qui ont cours dans le milieu professionnel de l'art dramatique et des arts vivants. Ainsi, l'étudiant.e est tenu d'assister à tous les cours, à toutes les activités et à tous les exercices publics qui font partie de son programme et de son milieu de formation et auxquels il/elle doit prendre part.

Frais par année d'études

Première année	3 652 \$
Deuxième année	3 523 \$
Troisième année	4 050 \$
TOTAL (3 ans)	11 225 \$

Incluant :

- Droits d'inscription
- Frais afférents
- Cotisation à l'association étudiante
- Cotisation à la Fondation - facultative
- Droits de scolarité

Soutien financier

La **Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec** offre différentes bourses à chaque année : bourses d'études, bourses de perfectionnement et bourses d'excellence. De généreux donateurs remettent également différentes bourses nominatives.

Le programme du Conservatoire est également admissible au programme d'**Aide financière aux études (AFE)**, offert par le gouvernement du Québec.

À TITRE INDICATIF SEULEMENT
Basés sur les tarifs 2025-2026, selon un cheminement régulier.
Les frais diffèrent pour un.e étudiant.e canadien.ne non-résident.e du Québec ou étranger.ère.



Vous avez d'autres questions au sujet du processus d'admission?

Vous pouvez nous écrire directement :



RegistriariatMTL@conservatoire.gouv.qc.ca